

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
14 avril 2004  
Français  
Original: espagnol

---

**Comité du Conseil de sécurité  
créé par la résolution 751 (1992)  
concernant la Somalie**

**Note verbale datée du 5 avril 2004, adressée au Président  
du Comité par la Mission permanente du Chili  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

La Mission permanente du Chili auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 751 (1992) concernant la Somalie et, se référant à sa note SCA/1/04 (03) datée du 23 février 2004, a l'honneur de l'informer que le Gouvernement du Chili se conforme pleinement à cette résolution et n'a jamais eu d'accord ni passé aucun contrat avec la Somalie concernant le transfert, la vente ou l'achat de munitions, d'armes ou d'autres matériels militaires.

